

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° :2024-09-076

Modification des horaires d'ouverture de la Maison des Jeunes

Rapporteur : Catherine PRAT

<u>Date de Convocation</u> : 17 septembre 2024	<u>Séance du 24 septembre 2024</u>
<u>Date d'affichage</u> : 30 septembre 2024	A 18h30, le Conseil Municipal de Morières-les- Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de septembre sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE, Maire.
▪ Nombre de conseillers en exercice : 29	
▪ Nombre de présents : 21	
▪ Nombre de votants : 28	

Étaient présents :

Grégoire SOUQUE, Jeanine FAVRE SECOND, Franck JOUSSELIN, Patrick DUVAL, Marie-Paule FOURMENT, Pierre-Jean FAUCITANO, Catherine PRAT, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Estelle ROLLE, Jennifer HAMAIDE, Huguette SAINT JEAN, Renée THOMAS, Claudine BOISSEAU, Alain FIRMIN, Jade MORENAS, Philippe REYNERO, Jean-Marc FOUIN, Christèle PELISSIER, Raphaël GOTTSCHALK, Emmanuelle BLANC

Étaient absents excusés et représentés :

Éric DEVALQUENAIRE pouvoir à Patrick DUVAL, Sandrine IGNERSKI pouvoir à Marie-Paule FOURMENT, Fabrice BAUDOIN pouvoir à Alain FIRMIN, Marie-Laure PERDIGUIER pouvoir à Catherine PRAT, Marie GAGET-MARTIN pouvoir à Nicolas CHASTEL, Annick DUBOIS pouvoir à Jean-Marc FOUIN, Martine THEVENIN pouvoir à Christèle PELISSIER,

Étaient absents :

Georges BERTANA

Secrétaire de séance : Jade MORENAS

La Maison des Jeunes est un lieu qui propose plusieurs services au public jeune de 11 à 30 ans. Elle contribue à la vie de la commune et à l'intégration des jeunes citoyens dans la société. Elle rassemble un accueil jeune pour les 11/17 ans et un espace information jeunesse pour les 11/30 ans.

Par délibération n° 2021-06-046 du 8 juin 2021, les horaires avaient été établis en fonction du public.

Afin d'optimiser le fonctionnement de cette structure afin de correspondre à la fréquentation et de préparer au mieux les activités, il est proposé de modifier les horaires comme suit :

Hors vacances scolaires :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi Dimanche
Accueil Jeunes	Fermé	Fermé	13h/18h30	Fermé	16h/18h30 Ouverture exceptionnell e sur projets	Ouverture sur projets
Espace information jeunesse	Fermé	Accueil libre 10h/12h30 13h30/18h30	Sur RDV 13h/18h30	Sur RDV 10h/12h30 13h30/18h30	Accueil libre 13h30/16h30	Ouverture sur projets

Vacances scolaires :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi Dimanche
Accueil Jeunes	10h/18h Variable en fonction du programme Ouvertures exceptionnelles sur projets (départ avancé, veillées, ...)					Ouverture sur projets
Espace information jeunesse	Uniquement sur RDV					Ouverture sur projets

Où l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal délibère, et

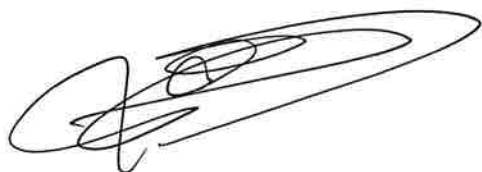
- **APPROUVE** la modification des horaires de la Maison des Jeunes.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

à l'unanimité des membres présents,

Le 26/09/2024
 La secrétaire de séance,

Jade MORENAS



Le 26/09/2024
 Le Maire,



Grégoire SOUQUE

